

empressement. Je n'ai que trop de loisirs. Ceci m'occupera avec avantage, et je ferai un livre.

M. Bertrand devint songeur.

— C'est que, dit-il, nous ne pouvons pas dire toujours des choses intéressantes.

— Pourquoi pas ? En soignant nos réflexions, en consultant les ouvrages que voilà il ne sera pas difficile de parler de notre histoire. Qu'en dis-tu, Alfred ?

Le collégien interpellé, proclama que rien au monde ne lui paraissait plus curieux que ce que nous avions raconté depuis une heure.

— Continuons.

— Continuons !

— D'abord, comment se fait-il que, soixante et quinze ans après Cartier, on ait enfin voulu établir une colonie en Canada ? Qui va me répondre ?

— Le génie d'un seul homme, mon cher, en a été la cause. Champlain était de cent années en avant de son siècle. Après avoir visité le Mexique et autres pays, il eut l'idée de fonder une nouvelle France sur les bords du Saint-Laurent. Le terme de Nouvelle-France avait été appliqué, vers 1526, à tous ces territoires qui sont de nos jours l'Etat du Maine, l'Acadie et le Canada. C'est Verazani, un Florentin au service de France, qui avait imposé ce nom. Champlain imagina d'y mener des